

Le relâchement et l'amateurisme des autorités ... Suite de la page 1



Le laboratoire de Candos où sont effectuées les analyses

Mardi, à l'Assemblée nationale lors de la *Private Notice Question* du leader de l'opposition, le ministre de la Santé, Rajesh Jeetah, a confirmé le premier cas de grippe A(H1N1) à Maurice. En effet, le 24 juin dernier, un touriste français, âgé de 25 ans, est arrivé à Maurice sur un vol de la compagnie Corsair avec 19 autres passagers à son bord, pour quelques jours de vacances dans un hôtel du littoral sud de l'île. Quelques heures après son arrivée à son hôtel, le porteur du virus devait se sentir mal. Il avisa la direction car il présentait des symptômes de cette grippe. Une équipe du ministère de la Santé se rend sur place et procède à des prélèvements de sang sur le touriste pour être analysés dans un premier temps au laboratoire de Candos. Des échantillons ont été également envoyés à Londres pour confirmation. Ce qui devait être fait trois jours plus tard.

Maurice a donc enregistré son premier cas de grippe A. Elle devient ainsi le huitième pays africain - officiellement - d'avoir détecté cette maladie sur son sol après l'Égypte, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert et le Maroc. A ce jour, selon le dernier bilan de

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en date du 1er juillet 2009, 77 201 personnes dans le monde - plus précisément dans une centaine de pays - ont été infectées dont 322 sont décédées à cause de cette maladie qui a atteint le stade de pandémie depuis quelques jours. Par rapport au dernier bilan, le nombre de malades enregistrés a augmenté de 6 308, y compris, une hausse de 21 décès supplémentaires. La plus forte augmentation du nombre de malades a été enregistrée en Grande Bretagne avec plus de 2 288 cas, le Chili plus de 1 025 et la Thaïlande plus de 640. Ce sont les Etats-Unis qui viennent en tête des pays les plus affectés de la planète avec 27 717 cas dont 127 décès.

Pour revenir à Maurice, le porteur du virus est traité dans sa chambre d'hôtel avec du Tamiflu. Heureusement, son état de santé s'est amélioré et il devrait regagner la France ce week-end. Néanmoins, la façon de faire des autorités suscite interrogations et aussi inquiétude. Sans vouloir créer de psychose au sein de la population, il est cependant le devoir du ministre de la Santé d'éclaircir certains zones d'ombre et remédier à certains manquements.

Le ministère de la Santé aurait-il pris un risque inutile qui aurait pu avoir de graves conséquences sur la santé publique ? Malheureusement toutes les informations dispensées par le ministre Jeetah lors de la *Private Notice Question* du leader de l'opposition, montrent clairement qu'il y a eu tantôt un relâchement, tantôt des failles au niveau du système de surveillance et de contrôle mis en place à l'aéroport. Pressé des questions par Paul Bérenger, le ministre de la Santé devait révéler deux informations troublantes. Il devait confirmer que le touriste français, porteur du virus, ainsi que son compagnon, n'ont jamais été inquiétés à l'aéroport international sir Seewoosagur Ramgoolam, bien qu'ayant séjourné en Argentine. Alors que d'après le "Preparedness Plan" mis en place par les autorités sanitaires une série de dispositions ont été arrêtées par le ministre de la Santé

A commencer par la décision d'augmenter le nombre d'inspecteurs sanitaires à l'aéroport où une dizaine de

médecins ont été affectés au contrôle, à l'arrivée des passagers à l'aéroport international de Plaisance. Dans une déclaration faite au Parlement, le ministre de la Santé avait laissé entendre que des "arrangements have been made for daily returns of incoming passengers at the airport and at the port coming from high risk countries such as Mexico, the United States, Canada, Scotland, Spain and New Zealand to be submitted daily to the Ministry". Dans la foulée, une nouvelle fiche de contrôle sanitaire des passagers à l'arrivée à l'aéroport a été introduite pour être placée à bord des courriers d'Air Mauritius et d'autres compagnies aériennes desservant Maurice. A cette époque, le ministre Jeetah avait affirmé que "a new Health Declaration Form is being introduced as from the end of this week to be filled in by all incoming passengers including those in transit as well as crew members". Depuis, des nouvelles fiches de contrôle sanitaire aux normes internationales sont régulièrement distribuées aux passagers et collectées par les membres d'équipage une heure avant l'atterrissage. La fiche fait spécifiquement mention de la grippe A(H1N1). Selon ces nouvelles dispositions, le commandant de bord se voit dorénavant confier la responsabilité de procéder à un premier "Screening" de ces fiches et d'avertir la tour de contrôle de tout cas suspect avant même l'atterrissage.

A aucun moment, le dispositif mis en place par le ministère de la Santé n'a pu détecter le virus A(H1N1) car le porteur est passé sous le nez du personnel soignant et en dépit des équipements sophistiqués. Sans compter le fait qu'avant sa visite chez nous, le touriste français s'était rendu en Argentine, un des pays de l'Amérique latine, gravement touché ces derniers jours par cette maladie. En effet, en l'espace d'une semaine, le nombre de morts a presque doublé, passant de 26 à 43, la semaine dernière, contraignant le ministre de la Santé à soumettre sa démission. L'autre information troublante révélée par le ministre Jeetah, mardi dernier, à l'Assemblée nationale, est le fait que le porteur et les 19 autres passagers du vol Corsair n'ont pas été isolés mettant ainsi les autres locataires et personnel de l'établissement hôtelier et surtout la population en danger. Plus grave encore, le

ministère de la Santé n'a pas respecté le protocole de l'OMS dans une telle situation. Et pourtant, au début de l'opération de prévention mise en place par les autorités, trois hôpitaux du Sud, notamment ceux de Souillac, de Mahébourg et de Rose-Belle, ont été identifiés pour accueillir et prodiguer les premiers soins aux malades en cas d'alerte à la grippe porcine déclarée à l'aéroport. "All general measures of surveillance have been reviewed. The Health Inspectorate staff at the airport has been increased significantly. Any suspected case will be attended by doctor at the airport. Appropriate arrangements have been made at Nehru, Souillac and Mahebourg hospitals to admit suspected cases, if required", confirme le ministre dans une déclaration au Parlement.

Qui plus est, des travaux pour des wards d'isolement pour le traitement de cas suspects de grippe porcine ont été entamés à l'hôpital de Souillac. 24 "Cubicles" d'isolement, soit six par quatre Wards à l'hôpital de Souillac, ont été aménagés et opérationnels. D'ailleurs, dans le cadre du "Preparedness Plan" contre la grippe porcine et conformément aux recommandations de l'OMS, le ministère de la Santé a réquisitionné une série d'immeubles de l'Etat pour être transformés en centres de traitement. Une équipe d'officiels du ministère de la Santé a été constituée en vue d'initier les consultations avec les autres ministères dans cette perspective.

Mais tout ce dispositif n'a jamais été respecté et appliqué dans le cas du touriste français porteur du virus A(H1N1). Et pourtant, en mai dernier, à Hong Kong, des clients, parmi lesquels une Mauricienne, Fanny Martin, et des membres du personnel de l'hôtel Metropark, avaient été placés en quarantaine pour une semaine par crainte d'une propagation du virus car un Mexicain de 25 ans atteint de grippe A avait séjourné quelques heures. Il est primordial que les autorités, en particulier, le ministre de la Santé, tirent des leçons du handling de ce cas qui aurait pu mettre en péril la santé publique. D'ailleurs, mardi, le leader de l'opposition a insisté pour une meilleure coordination à tous les niveaux, proposition qu'il ne faut pas prendre à la légère au nom même de la santé publique.



L'hôpital de Souillac a été aménagé pour accueillir les malades

ACTIVITÉS DU MMM

COMITÉ CENTRAL

Le MMM réunira son Comité Central le samedi 04 juillet 2009, à 14 hres 30 à la rue Ambrose, Rose Hill.

le militant

militant@intnet.mu

L'HEBDOMADAIRE DU MOUVEMENT MILITANT MAURICIEN

Directeur de publication

Rajesh Bhagwan - rbag120@gmail.com

Rédacteur en chef

Ananda Rajoo - arajoo@intnet.mu

Rédaction

Jean-Hugues Pierre - jeanhpierre@yahoo.fr

Didier Hortense - didier.hortense@gmail.com

Administration et Rédaction

21, rue Poudrière, Port Louis
Tel: 212 6553 / 212 6555 - Fax: (230) 211 4660

lemilitant69@yahoo.fr

Impression: Hi Tek Graphics

www.lemilitant.com